

Juliette Dinach
Richer
(légitime)
N° 385.

Contrat mariage à
Calais le vingt six
juillet mil neuf cent
quatre, avec Jean
Albert Brocme.
Officier de l'état-civil,

L. Basse

écrit à Versailles
(Seine et Oise) le vingt
six mars mil neuf cent
quatre. Le seize
juillet mil neuf cent quatre
à l'Officier de l'état-civil.

M. Brocme

Le An mil huit cent soixante dix huit, le
vingt troisième jour du mois de Mai, à l'heure de midi. Par-
vant nous Louis Benoit Elie Delain, premier adjoint, remplis-
sant par délégation du maire les fonctions d'officier de l'état-
civil de la ville de St. Pierre, canton de Calais, arrondissement de
Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais. Est comparu
Hippolyte Richer, âgé de trente un ans, fabricant de tulle
domicilié à St. Pierre, lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin, né avant hier vingt un Mai, à trois heures
du matin, en sa demeure sise Section D, rue Lafayette,
N° 100. Cent quatre vingt seize, de lui déclarant & de
Dame Sarah Charvelloz, son épouse, âgée de trent
sept ans, sans profession domiciliée avec St. Pierre, auquel
enfant il a déclaré donner les prénoms de Juliette
Dinach. Lesdites présentation & déclaration ont été
faites en présence des sieurs François Lafont, âgé de
quarante trois ans, professeur & Samuel Reboul, âgé de
vingt trois ans, instituteurs, tous deux domiciliés en
la présente ville. Et ont, le comparant et les
témoins signés avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture.
14/10/41 C.A. 3^{me} Germain en Page 386.

H. Richer

F. Lafont

S. Reboul

L. Basse